

Direction des Jurys de l'enseignement secondaire
Rue Adolphe Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

| | |
|---------------|------------------------|
| Cycle | 2025-2026/2 |
| Titre | CESS TQ |
| Option | Animateur/trice |

Informations :

jurysdusecondaire@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86

<https://jurys.cfwb.be/jurys-secondaires/>

I. Informations générales

••• Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire technique de qualification (CESS), option animateur/trice.

••• Programme

Le numéro du programme FWB : **176/2003/248B & 176-3/2003/248B** (p.113 à p.258)

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/176-2003-248B.pdf>

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la fédération Wallonie Bruxelles.

Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

••• Grille-horaire :

| DEGRE | 3 | TECHNIQUE DE QUALIFICATION | | |
|--|------|----------------------------|-----------|-------------------------------|
| SECTEUR | 8 | SERVICES AUX PERSONNES | | |
| GROUPE | 84 | EDUCATION PHYSIQUE | | |
| OPTION 8405 ANIMATEUR / ANIMATRICE | | | | R |
| | Code | STQ | 6TQ | ACCROCHE |
| EDUCATION PHYSIQUE | 4000 | 4 | 4 | CG Education physique DS |
| ANIMATION | 0068 | 4 | 3 | CG Education plastique DS |
| SCIENCES | 6101 | | 2 | CG Biologie DS - CG Chimie DS |
| SCIENCES APPLIQUEES A L'EDUCATION PHYSIQUE | 2640 | 2 | 2 | CG Education physique DS |
| PSYCHOLOGIE APPLIQUEE | 2576 | 2 | 1 | CT Psychologie DS |
| DEONTOLOGIE ET RELATIONS HUMAINES | 1264 | 1 | 1 | CG Education physique DS |
| EDUCATION PHYSIQUE (METHODOLOGIE) | 1418 | 2 | 2 | CC Education physique DS |
| TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT MUSICALES | 4093 | 1 | 2 | CG Education musicale DS |
| TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT PLASTIQUES | 4095 | 2 | 1 | CG Education plastique DS |
| TOTAL | | 18 | 18 | |

●●● Dispense

Si la moyenne globale des épreuves de l'option est supérieure ou égale à 50%, le candidat est dispensé de l'OBG.

Si la moyenne globale des épreuves de l'option est inférieure à 50%, il n'y a pas de dispense de l'OBG.



Le candidat doit avoir présenté toutes les matières de son option pour obtenir une correction de ses épreuves. En cas d'absence à une ou plusieurs épreuves de son option, le candidat sera automatiquement ajourné pour toutes les matières de son option.

●●● Rencontre obligatoire

Le candidat devra se présenter à une **RENCONTRE OBLIGATOIRE** :

Date et heure : Mercredi 11 mars 2026 à 10h00

Lieu : Siège des Jurys Rue Adolphe Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles

En cas d'absence à celle-ci, le candidat ne sera pas convoqué à la suite des épreuves ci-après.

●●● Forme des travaux/dossiers

1. Le travail sera **dactylographié**, police Arial, taille de caractère 12 avec interligne 1,15.
2. Les pages seront numérotées.
3. Respect de l'**orthographe** et à la **syntaxe**.
4. Les sources de référence seront listées et détaillées : Livres, publications, sites internet (liens datés), cours exploités.
5. Nombre de pages minimum du dossier : suivant les types de dossiers, un minimum est requis, présentation aisée mais **pas trop aérée**.

●●● Ordre des consignes des différentes options

Animation p.4

Psycho-appliquée p.10

Déontologie et relations humaines p.16

Techniques éducatives et transfert musical p.20

Techniques éducatives et transfert plastique p.27

••• **Remarque importante**

Attention, bien que le rôle de la **Direction des Jurys** ne soit pas celui d'un formateur mais celui d'un évaluateur, ses membres **conseillent vivement** aux candidats de prendre contact avec un lieu de pratique externe, ou avec un professionnel du domaine afin d'évaluer la faisabilité de ses activités.

Animation

●●● **Identification de la matière**

| Matières : | Points : |
|-------------------|--|
| ANIMATION | Cette matière sera cotée sur 20 points |

●●● **Modalité d'évaluation d'examen(s)**

Type d'examen : EXAMEN ORAL

DES PREPARATIONS A DOMICILE ET PRESENTATION ET DEFENSE.

Préparation dossier (*) d'activités sportives, ou/et de psychomotricité

La préparation à domicile compte pour 30 % de la cote. La présentation et la défense pour 70%.

Public concerné : L'examen portera sur l'organisation **d'animations**

sportives pour public

Soit d'adolescents

Soit de personnes âgées

(*) Attention, ce **dossier** devra être envoyé au format **PDF** uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard : **la date sera indiquée sur le site après la rencontre obligatoire (à consulter régulièrement).**

Si le dossier est remis après le délai fixé ou s'il est incomplet, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

●●● **Matériel à prévoir le jour de l'examen**

- A apporter une version imprimée du dossier qu'il aura préparé préalablement à domicile.

●●● **Déroulement de l'examen**

L'examen oral portera sur :

La présentation et la défense du dossier préparé suivant les consignes ci-dessous.

••• Préparation de l'examen

Le candidat préparera à domicile 1 dossier **uniquement** d'activités sportives, ou/et de psychomotricité, dossier **A ENVOYER**.

Voir ci-dessous :

- « Extraits du programme » pour la conception du dossier
- Consignes pour le dossier

••• Extraits du programme 176-2003-248B pour la préparation du dossier.

Les extraits ci-dessous ne dispensent en aucune façon la connaissance du programme à partir de la page 82, connaissance qui sera une aide à la préparation du dossier.

Exemples de situations d'apprentissage.

Compétences: 01. S'intégrer et participer à la définition du projet de l'institution et au choix d'activités adaptées.

02. Appliquer une méthodologie en fonction des différentes situations engendrées par le projet de l'institution.

1. Organiser une journée « portes ouvertes » pour l'établissement avec différents ateliers artisanaux (ex : confection de marionnettes, pâte à sel...), rencontres sportives (ex : tournoi de volley-ball), garderie des petits (ex : jeux psychomoteurs, sensoriels, atelier conte, ...), jeux de société (ex: tournoi d'échecs,...).

Compétence 04 : Gérer un groupe

1. Organiser un voyage scolaire ou une journée sportive avec préparation de documents pour les parents, diffusion des informations au public, location de car, gestion du budget, préparation des activités de la journée...
2. Organiser un spectacle de Noël pour les personnes âgées, un goûter Saint-Nicolas pour les enfants, un spectacle de carnaval, une récolte de jouets pour enfants défavorisés...
3. Organiser une rencontre sportive (ex : journée Jeux Olympiques, journée d'athlétisme...).

Compétence 08 : Capacité d'organiser une animation socio-sportive, dans le cadre d'un centre de jeune, d'un travail d'animation de quartier, d'une organisation de jeunesse, d'un club « sportif omnisport »

1. Organiser une journée « découverte nature », des grands jeux dans les bois, jeux de piste, jeux d'observation, utilisation des éléments de la nature (ex : jardin japonais), mise en scène de sketches (ex : le petit chaperon rouge)...
2. Organiser une journée occupationnelle ou sportive chez les handicapés.
3. Organiser des après-midi chez des personnes âgées (ex : peinture sur soie, promenade, tournoi de scrabble, tournoi de cartes, création de cartes de vœux, exercices physiques légers...)
4. Créer un petit journal, poèmes avec des personnes en difficulté morale .

Compétences 09 (C.E.) : Organiser une animation sportive spécialisée en club, en centre de vacances, en milieu touristique.

1. Mettre en place un circuit de jeux en respectant les règles physiologiques, l'âge ...
2. Donner une mise en train spécifique en fonction des activités choisies.

REMARQUES CONCERNANT LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE DE LA FORMATION PRATIQUE

Dans le respect des indications méthodologiques indiquées plus haut, les exemples repris ci-dessous permettront principalement de développer les compétences suivantes :

- Maîtriser les techniques gestuelles de base des activités sportives concernées;
 - Mettre en place des situations qui vont permettre aux jeunes de se rencontrer;
 - Apprendre aux jeunes à rencontrer d'autres jeunes et favoriser, gérer les relations entre eux ;
 - Aider les jeunes à organiser leur pratique sportive;
 - Susciter des comportements de fair-play , des comportements sociaux;
 - Informar les jeunes à propos des exigences du sport pratiqué;
 - Adapter les règles des sports concernés, pour permettre aux jeunes de percevoir etc...;
- Les autres compétences font l'objet d'un apprentissage davantage théorique.

••• **Consignes pour le dossier.**

Ne préparer que des activités sportives et/ou psychomotrices, donc non artisanales, artistiques, etc.

Le public ciblé est au choix du candidat.

A partir des exemples d'apprentissage trouvés dans les extraits ci-dessus du programme,

- Choisir un projet basé sur une des situations proposées dans l'extrait.
- Préparer un dossier basé sur l'organisation de ce projet choisi en réfléchissant à la situation **avant**, **pendant** et **après** la mise en place du projet.

A titre d'aide, une liste non exhaustive, du contenu du dossier :

L'avant

- Établir les objectifs (au moins deux raisons)
- Préparer la salle, lister le matériel sur place, à acquérir
- Établir une liste des différents partenaires possibles et établir le contact avec ceux-ci. Préciser leur rôle
- Gérer les inscriptions, les réservations, les documents nécessaires (assurances diverses par exemple)
- Avec budget : assurer la gestion financière et définir les ressources et les contraintes
- Prévoir, si nécessaire la recherche de subsides, de subventions, de sponsors (où et comment...)
- Remplir les documents comptables
- Prévoir la répartition des tâches, l'organisation, les responsabilités de chacun
- Préparer un briefing. Prévoir les personnes indispensables au débriefing

Le pendant :

- Avec le rôle de l'animateur, préciser la technique d'animation
- Accueil : établir la relation de confiance (comment)
- Former des groupes et sous-groupes cohérents et équilibrés
- Tenir compte des rythmes individuels
- Autorité bienveillante et gestion démocratique du groupe (comment)
- Appel aux motivations (comment)
- Définir les règles et limites, contrat...
- Expliquer les règles techniques de l'activité et les consignes de sécurité

L'après :

- Prévoir les personnes indispensables au débriefing et annoncer la réunion. Prévoir une personne pour noter les éléments importants
- Dresser le PV à la fin de la réunion (préciser les éléments constitutifs d'un PV)

Psychologie Appliquée

●●● **Identification de la matière**

| Matières : | Points : |
|----------------------------------|--|
| PSYCHOLOGIE APPLIQUEE | Cette matière sera cotée sur 20 points |

●●● **Modalité d'évaluation d'examen(s)**

Type d'examen : EXAMEN ORAL

- MISE EN SITUATION ET DEFENSE (30 %)
- CONNAISSANCE DES NOTIONS PRECISEES DANS CES CONSIGNES EN ANNEXE (70%)

●●● **Matériel à prévoir le jour de l'examen**

De quoi écrire.

●●● **Déroulement de l'examen**

L'examen oral portera sur :

- 1) Une mise en situation globale qui fera intervenir les notions théoriques (détaillées dans l'annexe) et le rôle de l'animateur.
- 2) Des questions de psychologie appliquée relatives aux notions théoriques précisées EN ANNEXE

Remarque : La mise en situation et sa défense représentera 30% de la note finale et les questions de connaissance représentera aussi 70% de la note finale.

Le jour de l'examen, le candidat aura un temps de préparation pour préparer son sujet.

- Se référer au programme où vous trouverez les compétences attendues, des conseils méthodologiques et pédagogiques, des références bibliographiques, un exemple de mise en situation.

••• **Annexe**

1. Expliquer le rôle des différents partenaires rencontrés dans les différents secteurs de travail de l'animateur(trice)
2. **QUALITES REQUISES CHEZ L'ANIMATEUR**
 - Les valeurs essentielles à respecter lors de son travail d'animateur.
 - Les compétences indispensables pour être un bon animateur (connaissances, savoir- faire et savoirs-être)
3. **LES CONNAISSANCES NECESSAIRES**
LA VIE INSTITUTIONNELLE et ROLES DE L'ANIMATEUR
 - Les finalités des institutions.
 - Les différents publics.
 - Les projets dans les institutions :
 - Savoir définir le projet, connaître les types de projets, les étapes dans la construction du projet.
 - Savoir comment le mettre en place et connaître les intervenants.
 - Savoir adapter les projets à une population déterminée.
 - Liens entre projet et besoins du public concerné.
4. **PSYCHOLOGIE DEVELOPPEMENTALE et ROLES DE L'ANIMATEUR**
 - Le développement moteur et les facteurs de la psychomotricité : le rythme, la structuration spatiale et temporelle, la latéralisation, la motricité fine et globale, le schéma corporel.
 - Le développement social.
 - Le développement moral.
 - Le développement psychoaffectif selon Freud.
 - Le développement intellectuel selon Piaget.
 - Le développement de la personnalité et le rôle de la frustration. Les limites et interdits
 - Caractéristiques de la psychologie de l'adolescent et les difficultés rencontrées par celui-ci

- Psychologie du troisième âge et difficultés rencontrées par ceux-ci

5. ANIMATION ET PSYCHOPÉDAGOGIE ADAPTÉE À L'ANIMATION

- Animer un groupe d'adolescents
- Animer un groupe de personnes handicapées. Connaître les types d'handicaps.
Pouvoir établir un projet individualisé. Les facteurs à prendre en considération.
- Expliquer la notion de projet individualisé
- Animer un groupe de personnes âgées et les facteurs à prendre en considération
- Les théories de l'apprentissage (conditionnement de Pavlov et Skinner) : récompenses et punitions adaptées en fonction de l'âge. Comment favoriser les apprentissages chez les enfants en général et chez les enfants présentant des problèmes particuliers. Les motivations extrinsèques et intrinsèques
- La théorie des besoins selon Maslow. Concilier besoins individuels et collectifs. Repérer les indices qui montrent que des besoins ne sont pas satisfaits.
- Rôles des jeux, des histoires, des jouets, du dessin et les grandes étapes de l'évolution du dessin. Utilité du dessin
- Evolution des jeux en fonction de l'âge (les jeux en tant qu'activité et les jeux en tant que matériel de jeux.) Les critères qui déterminent le choix des jeux et activités.
- Construire une ludothèque dans une institution
- Notions de rythme de la vie quotidienne, en adéquation avec les rythmes d'acquisition individuelle, et le rythme biologique.

6. PSYCHOLOGIE SOCIALE ET RÔLES DE L'ANIMATEUR

- Les groupes : caractéristiques du groupe, types de groupes, la gestion des conflits dans le groupe, l'adaptation de l'animateur en fonction de l'âge et du type de public, les structures de pouvoir et d'autorité dans le groupe, la médiation, les « clans » dans le groupe, les symboles et les attributs du groupe, le sentiment d'appartenance

- Aspects positifs et négatifs des bandes de jeunes. Comment voir que le groupe va mal ?
- Les tests sociométriques de Moréno.
- Les conduites déviantes, inappropriées.
- La place du sport dans la société et utilité chez les individus.

7. COMMUNICATION ET ROLE DE L'ANIMATEUR

- Le schéma de la communication.
- Les types de communication.
- La théorie de la communication selon Rogers
- Les obstacles à la communication.

8. MALTRAITANCE

- Repérer les signes.
- L'attitude et la responsabilité de l'animateur en lien avec le cours de déontologie.
- Connaissance des services compétents et des dispositions légales.
- Rompre le cycle de la reproduction de la maltraitance

9. SANTE MENTALE

- Le stress dans la vie quotidienne et ses conséquences sur les individus.
- Les émotions (comment les gérer).
- Définir « maladies psychosomatiques » (autre façon pour manifester ses émotions)
- Les systèmes de protection de l'individu. Notion de mécanisme de défense (définir le terme de mécanisme de défense et expliquer le refoulement, le déni, la projection, le retournement contre soi, le déplacement, la symbolisation)
- Rôle du sport pour une bonne santé mentale

10. AIDER L'ENFANT A GERER LE TEMPS CONSACRE A LA VIE SCOLAIRE ET AUX LOISIRS

- Rôle de l'animateur dans les écoles de devoirs. L'aider dans ses apprentissages, l'aider dans l'organisation de son temps, repérer ses difficultés, être si possible en synergie avec la méthode utilisée à

l'école (nécessite des contacts avec l'institutrice si possible).
Respecter son rythme et si nécessaire utiliser du matériel concret.
Beaucoup les encourager.

- Rapport aux parents et aux instituteurs
- Aménager son local et matériel utile

11. ORGANISER DES ANIMATIONS

- Adapter les animations à l'âge, aux besoins et aux possibilités du public concerné
- Construire des fiches afin de préparer les activités : connaître les différents éléments qui doivent se retrouver sur ces fiches (voir sur le site les consignes pour préparer l'examen pratique) et pouvoir analyser éventuellement une fiche et voir si elle est correcte.
- Repérer les problèmes dans des animations et prévoir comment y remédier.
- Fixer des objectifs en rapport au public cible et avec des activités données.
- Savoir analyser diverses situations problématiques. Savoir comment y remédier et comment s'y adapter.
- Etablir un projet individualisé avec des personnes présentant un handicap.

Déontologie Et Relations humaines

●●● Identification de la matière

| Matières : | Points : |
|--------------------------------------|--|
| DEONTOLOGIE ET RELATIONS HUMAINES | Cette matière sera cotée sur 20 points |

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : EXAMEN ORAL

PREPARATION A DOMICILE D'UN **DOSSIER COMPRENANT** :

UNE ANALYSE INSTITUTIONNELLE (*) (25 %)

DEFENSE DU TRAVAIL (25 %)

CONNAISSANCE (50 %)

(*) Attention, ce **dossier** devra être envoyé au format **PDF** uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard : voir la **date sera indiquée sur le site après la rencontre obligatoire (à consulter régulièrement)**. Si le dossier est remis après le délai fixé ou s'il est incomplet, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

●●● Matériel à prévoir le jour de l'examen

- De quoi écrire
- Votre analyse institutionnelle imprimée en un exemplaire qui vous servira de support lors de la défense orale

●●● Déroulement de l'examen

L'examen oral portera sur :

- a) L'analyse de l'institution choisie, préparée à domicile et envoyée par mail
A cette fin, les candidats(es) se référeront à la partie 1 de l'annexe. **A ENVOYER**
- b) Les notions théoriques et les conduites adaptées à sa future profession d'animateurs (voir partie 2 de l'annexe)

●●● **Préparation à domicile**

1. Travail de recherche :

**Travail de recherche relatif à l'analyse d'une institution.
Recherche de documents, visites, exploitation des informations,
compréhension de celles-ci et rédaction d'un rapport.**

- a) L'institution choisie par le (la) candidat(e) peut être choisie dans cette liste :
- la protection de l'enfant (SAJ, SPJ, tribunal de la famille et de la jeunesse)
 - le retour à l'autonomie des personnes en difficulté
 - l'aide morale, psychologique, médicale, juridique
 - visant la prévention en général (CPAS, CPMS, consultations ONE, consultations prénatales et postnatales,)
 - les structures d'accueil pour les personnes âgées, pour les personnes handicapées, pour les jeunes et les enfants en particulier
 - les différents types de placement
 - Les placements en famille d'accueil
- b) L'analyse devra comprendre :
- Le cadre législatif (pouvoir, subsides)
 - Les finalités de l'institution
 - L'organigramme
 - Le projet institutionnel
 - L'équipe, le rôle de chacun
 - Le fonctionnement de l'institution (pas celui des lieux ou des espaces), son organisation (par exemple, qui organise quoi ...)
 - Comment y postuler pour un emploi

Attention : Lors de l'examen oral, vous devrez savoir expliquer le profil de l'institution et répondre aux questions concernant votre travail.

2) Les notions à connaître

- La place de la déontologie dans l'éventail des lois.
- Les professions protégées par la déontologie.
- Les qualités requises pour être un bon animateur.
- Les rôles de l'animateur et ses limites.
- Le comportement empathique mais la nécessité de se protéger en instaurant une certaine distance et en gérant ses propres émotions (savoir analyser les circulaires concernant la formation continue afin d'apprendre ces techniques).
- Le travail en équipe et ses conséquences
- La mise en place des règles et des limites dans le groupe.
 - Notion d'autorité, de pouvoir, les leaders,
 - La discipline, la gestion démocratique, le contrat de discipline, la négociation, les récompenses et les punitions, la gestion du groupe et des problèmes qu'on peut rencontrer. L'attitude de l'animateur adaptée aux problèmes rencontrés. Repérer les signes que le groupe va mal.
 - Le respect de la hiérarchie, connaissance des organigrammes.
- La convention des droits de l'enfant.
- La protection de la personne handicapée et de la personne âgée. Le travail de l'animateur dans les institutions qui accueillent ces personnes.
- Les droits et devoirs de chacun. Le respect des valeurs.
- Les adaptations au multiculturalisme (nécessite quelques connaissances des différentes cultures présentes en Belgique) : Refuser toutes discriminations culturelles et sociales, combattre les préjugés, et évaluer les situations avec objectivité et justice
- L'accueil d'urgence et les personnes ressources (SAJ, centres d'accueil
.....
- La notion de responsabilité civile et pénale.

- La nécessité des assurances
 - L'assurance en responsabilité civile (assurance familiale)
 - L'assurance en responsabilité professionnelle.
- Le secret professionnel (cadre législatif) et l'obligation de porter secours à une personne en danger.
- La transmission des informations.
 - Rédiger un rapport avec les conditions de fond et de forme et l'adapter aux destinataires.
- Le travail en équipe, le partenariat avec les acteurs des autres disciplines et avec les parents.
- Savoir gérer le projet institutionnel et y intégrer les différentes animations. Réfléchir aux objectifs de ses activités et évaluer si ces objectifs ont bien été atteints
- Notions de base du fonctionnement politique :
 - Les élections.
 - Les instances politiques : fédérales, régionales et locales.
- Le monde judiciaire et annexes :
 - Les cours.
 - Les tribunaux.
- La maltraitance d'un enfant, d'une personne âgée ou handicapée :
 - Connaître les dispositions légales pour l'aide.
 - Connaître le rôle et attitude de l'animateur.
 - Savoir instaurer un climat de confiance.
 - Savoir reconnaître qu'un enfant (une personne âgée ou handicapée) est maltraité.
 - Le cas particulier du harcèlement (reconnaître, agir)

Techniques éducative et de transfert musicales

●●● Identification de la matière

| Matières : | Points : |
|--|--|
| TECHNIQUES EDUCATIVE ET DE TRANSFERT MUSICALES | Cette matière sera cotée sur 20 points |

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : EXAMEN ORAL

DES PREPARATIONS A DOMICILE ET PRESENTATION ET DEFENSE.

- 1) Préparations de **3 dossiers/activités (*) pour des classes d'une école maternelle**. Présentation d'une des 3 activités au choix du Jury d'examineurs et défense.
- 2) **Préparation d'un dossier (*) sur une organisation avec thème, au choix, présentation et défense.**

La préparation à domicile compte pour 30 % de la cote. La présentation et la défense pour 70%.

(*) Attention, ces 4 **dossiers** (ainsi que les photos des différentes **réalisations**) devront être envoyés au format **PDF** uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard: **la date sera indiquée sur le site après la rencontre obligatoire (à consulter régulièrement)**.

Si les dossiers sont remis après le délai fixé ou s'ils sont incomplets, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

●●● **Matériel à prévoir le jour de l'examen**

- A apporter une version imprimée de son dossier préparé préalablement à domicile.

●●● **Déroulement de l'examen**

Le candidat présentera et justifiera la préparation

●●● **Préparation de l'examen**

1^{ère} partie :

Le candidat préparera à domicile 3 dossiers d'activités (voir ci-dessous pour la conception des dossiers). **A ENVOYER** préalablement.

Il y a 3 dossiers à réaliser en vue de la passation de l'examen :

Préparer une activité simple stimulant l'audition, l'écoute, le rythme, la discrimination et mémoire auditive ... par classe maternelle. Donc **une pour la 1^{ère}, une pour la seconde, une pour la 3^{ème} maternelle.**

- Chant, chanson à gestes, activité rythmique, chant mimé,
- Utilisation ou reconnaissance d'un instrument : guitare, flûte, piano
- Une histoire sur un thème racontée à partir d'un montage, de sons, de bruits, peut être accompagnée d'images
- Reconnaissance d'un ou plusieurs bruits sur un thème
- Faire découvrir une œuvre musicale adaptée aux enfants de maternelle

Le dossier contient la préparation, soignée, complète et suffisamment **détaillée** d'une activité sélectionnée. Ce dossier permettrait de présenter l'activité à la place de **l'animateur**.

Le candidat pour chaque activité définira au préalable une classe de maternelle (de 1^{ère}, ou de 2^e ou 3^e maternelle).

2^{ème} partie :

Le candidat préparera à domicile 1 dossier d'activité (voir ci-dessous pour la conception des dossiers). **A ENVOYER** préalablement.

Le candidat choisira **un thème** parmi la liste ci-dessous et le développera comme s'il devait l'organiser réellement. Le public peut être pour les enfants, les adolescents, les adultes ou les personnes âgées.

•••Thèmes proposés :

a) **Mettre en place un projet d'animation musicale** (chant, danse, jeux auditifs, jeux rythmiques, découverte d'une œuvre musicale, sortie pour assister à un concert, à un spectacle ... en rapport avec les différents moments de la journée, des activités et circonstances de la vie, organiser un forum de discussion avec des ado sur une chanson.

- Justifier le choix en fonction des besoins, des attentes, des ressources financières, matérielles, environnementales, sociales et humaines et préciser les objectifs.
- Planifier les tâches et les répartir au sein de l'équipe. Penser à ce qu'il faut faire avant, pendant et après et associer le public auquel le projet s'adresse à l'élaboration du projet (partenariat)
- Prévoir les difficultés et les conduites de l'animateur adaptées à celles-ci.
- Prévoir un support informant le public sur les conditions de l'animation (adresse, heure ...) soit en réalisant une affiche ou en réalisant un article de presse.
- Préparer le briefing et débriefing avec les participants et auto-évaluation par l'animateur de son travail et des modifications qu'il pourrait apporter.

b) **Gérer les phénomènes de groupe** avec les difficultés propres aux différents âges.

- Préciser les difficultés et la gestion de la difficulté par l'animateur.

- Organiser l'accueil des participants
- Identifier les phénomènes de groupe
- Mettre en place un lieu convivial, respectueux et sécurisant et préciser comment
- **Pratiquer** l'écoute active et préciser comment
- Le travail en équipe et les différents partenariats (invitations d'artistes...)
- Les autorisations nécessaires en cas de sortie ou d'organisation de spectacles

c) **Mise en place d'une ludothèque** dans une institution pour enfants ou adolescents.

- Choisir une dizaine de jeux, jouets musicaux
- Réaliser une fiche pour chacun des jeux en précisant toutes les informations nécessaires à leur utilisation (âge, nombre de personnes minimum et maximum, sécurité, déroulement, objectifs du jeu, nombre de pièces si nécessaire....)
- Critères d'évaluation du jeu
- Réaliser une dizaine de fiches d'activités musicales à destination de différents publics (enfants de maternelle, d'école primaire, d'adolescents, de personnes âgées) avec la précision du choix, les objectifs et la réalisation de l'activité pour chaque fiche (par exemple, choix d'une chanson, d'un conte musical, d'une œuvre musicale....)

Techniques éducative et de transfert plastique

••• Identification de la matière

| Matières : | Points : |
|--|--|
| TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT PLASTIQUE | Cette matière sera cotée sur 20 points |

••• Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : : EXAMEN PRATIQUE ET ORAL

Réalisation créatives plastiques

••• Matériel à prévoir le jour de l'examen

Le candidat apportera son matériel requis pour sa réalisation.

La liste du matériel sera communiquée lors de la réunion obligatoire.

••• Déroulement de l'examen

Le candidat sera mis en situation et devra créer une épreuve à partir d'informations reçues le jour de l'examen. Il devra justifier et expliquer sa réalisation en fonction de son programme.

••• Préparation de l'examen

Le candidat prendra connaissance de la deuxième partie du programme 176/2003/248B à partir de la page 51 du programme dont le lien se trouve en début des consignes.

Il aura à cœur de connaître les compétences exigées pour ce cours et s'entraînera en tenant compte des compétences.